

Ecole de droit de la Sorbonne

Master
«Globalisation et pluralisme juridiques»

Aspects de droit anglais

Cours de M. Legrand

Examen terminal 2015-2016

Documents autorisés

Tous les documents sont autorisés.

Sujet

A la lumière du cours et des lectures portées au plan de cours, veuillez, en français ou en anglais, au moyen d'une réflexion **personnelle et critique** renvoyant **de manière soutenue** aux documents pertinents du cours (y compris les lectures additionnelles obligatoires), proposer, en 3 000 mots, votre réaction au texte ci-dessous. Votre devoir est à rendre par la voie électronique à l'adresse <pierre_legrand@mac.com> au plus tard le jeudi, 14 janvier 2016 à 17h00 (heure de Paris) **en extension .doc, .docx ou pdf uniquement**. Tout retard sera pénalisé à la discrétion du correcteur.

«L'encadrement de l'activité interprétative paraît [...] nécessaire, puisqu'une liberté totale accordée à l'interprète transformerait la simplicité réelle ou supposée des lois, en une multitude de cas d'espèce».

«The framing of interpretive activity appears [...] necessary since a total freedom granted to the interpreter would transform the real or supposed simplicity of statutes into a multitude of specific cases».

—Pol BOUCHER, *Qu'est-ce que l'interprétation juridique?* (Paris: Vrin, 2013), p. 7.